

**FLASH  
AT**

**N°020 – Novembre 2022**  
Ecrasement entre un chariot  
et un poids-lourd



Analyse/Arbre des causes

Mesures de prévention

Documentation

Circonstances de l'accident :

Un cariste, positionné à l'arrière du poids-lourd (PL) et dos tourné à celui-ci, est écrasé entre son chariot et l'arrière du poids-lourd, lors d'une phase de recul de ce dernier.

La victime est décédée.



# Analyse/Arbre des causes

- [Accueil](#)
- [Mesures de prévention](#)
- [Documentation](#)

## FICHE D'ANALYSE

<b>Activité</b>	A la fin de son opération de déchargement, la victime repositionnait à la main les fourches de son chariot.
<b>Organisation</b>	La victime est en coactivité avec le conducteur du camion. Le conducteur engage sa phase de recul afin de partir du site ne pouvant faire son demi-tour en marche avant.
<b>Matériel</b>	Le chariot de la victime est positionné derrière le camion et dans son axe, les fourches du chariot dirigées vers le camion.
<b>Humain</b>	La victime possède le CACES 3, 8 mois d'ancienneté au poste et en CDI. Le chauffeur du camion âgé de 19 ans est un intérimaire embauché le jour même.
<b>Environnement</b>	La victime était positionnée à l'arrière du camion et dos tourné.

## CAUSES IDENTIFIÉES

<b>A - Organisationnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole de sécurité absent</li> <li>- Circulation et stationnement à la guise des conducteurs</li> </ul>
<b>B - Techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dysfonctionnement de la caméra de recul du PL (système d'alerte)</li> <li>- Revêtement stabilisé non homogène obligeant le chauffeur à effectuer certaines manœuvres de recul</li> </ul>
<b>C - Humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation insuffisante de la mission, par le transporteur et l'agence d'emploi</li> </ul>



**FLASH  
AT**

## Mesures de prévention

[Accueil](#)  
[Analyse/Arbre des causes](#)  
[Documentation](#)

### MESURES DE PREVENTION

#### A - Organisationnelles

Entreprise d'accueil :

- élaborer un protocole de sécurité précisant les flux de circulation des véhicules dans l'entreprise ainsi que le lieu des zones de chargement/déchargement dédiées,
- diffuser ce protocole de sécurité aux différents transporteurs.

Entreprise de transport : mettre en place une procédure de vérification des véhicules notamment sur les éléments contribuant à la sécurité (caméra de recul, contact de porte, éclairage, ...).

#### B - Techniques

Entreprise d'accueil :

1. Installer, à l'entrée du site, un plan de masse lisible et visible de tout entrant, précisant :

- la localisation de l'entrée et de la sortie du site ;
- les flux et sens de circulation sur site ;
- les zones de stationnement des différents types de véhicules ;
- le point d'accueil du conducteur de l'entreprise de transport ;
- l'emplacement de la zone de chargement/déchargement.

2. Compléter la surface stabilisée pour permettre le départ du PL en marche avant.

#### C - Humaines

Entreprises d'accueil et de transport : organiser l'accueil des chauffeurs en leur présentant les conditions de réalisation des opérations de chargement / déchargement définies dans le protocole de sécurité.

Agence d'emploi : compléter la phase d'accueil des intérimaires et réaliser une évaluation sur leurs compétences en Santé & Sécurité au Travail.



**FLASH  
AT**

## Documentation

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bourgogne-  
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR  
EN RÉGION POUR :



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

[Accueil](#)  
[Analyse/Arbre des causes](#)  
[Mesures de prévention](#)

- [Dossier INRS sur le protocole de sécurité](#)
- [Code du travail : Protocole de sécurité. \(Articles R4515-4 à R4515-11\)](#)
- [Conception et organisation des flux en entreprise : INRS ED 6002](#)
- [Rouler et circuler en sécurité : INRS ED 6189](#)
- [Dossier Intérimaire Carsat Bourgogne – Franche-Comté](#)
- [Page thématique « Opérations de chargement/déchargement », Carsat Bourgogne – Franche-Comté](#)